
LICENCE GEOGRAPHIE AMENAGEMENT
Parcours AMENAGEMENT ETUDES URBAINES

Licence préparatoire au Master Urbanisme Aménagement
2010-2011

Responsable : [Laurence ROCHER](#)

L'Université Lyon 2 propose une licence de Géographie aménagement parcours Aménagement études urbaines, qui vise à donner aux étudiants à la fois des connaissances théoriques dans ces domaines et une initiation aux pratiques de l'aménagement. Conçue en un an, elle s'appuie sur les acquis obtenus dans d'autres cursus (120 crédits) et constitue, compte-tenu du fait qu'il n'existe pas de cursus de premier cycle en aménagement, une préparation pluridisciplinaire préalable à un second cycle d'aménagement (Master)

COMMENT OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS ?

Site Web : <http://www.iul-urbanisme.fr> - renseignements, informations sur les diplômes, dossiers d'inscription électroniques

Secrétariat : Madeleine Lyonnet, Institut d'Urbanisme de Lyon 14 Avenue Berthelot 69007 LYON

Tél : 04 78 58 65 51, Fax : 04 78 58 47 43, E-mail : madeleine.lyonnet@univ-lyon2.fr

Responsable : Laurence ROCHER Laurence.Rocher@univ-lyon2.fr

Examen des demandes d'accès :

Examen sur dossiers

Dates limites de réception des dossiers : se reporter aux informations données sur le « Dossier de demande d'accès » mis en ligne sur le site.

Résultats d'admission: 2 juillet 2010

Réunion de rentrée : mercredi 15 septembre 2010 à 14 heures

Début des cours : semaine du 20 septembre 2010

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La ville et l'aménagement sont des champs vastes et complexes qui se présentent dans des termes sans cesse renouvelés. Les transformations de l'espace au centre ou à la périphérie des villes, la formulation de stratégies et de politiques de développement des villes dans un contexte de plus en plus international, la gestion des quartiers dits sociaux ou celle de l'environnement, constituent autant de domaines à enjeux importants qui nécessitent la mobilisation de compétences aussi bien de recherche que professionnelles très variées et pointues.

Cette Licence, préparatoire au Master **Urbanisme - Aménagement** vise à donner aux étudiants des connaissances théoriques dans ces domaines, ainsi qu'une initiation aux pratiques. Ainsi, elle prépare l'accès au cursus de master en deux semestres (soit 60 ECTS).

ORGANISATION DU CURSUS EN AMENAGEMENT A L'IUL

Licence préparatoire (bac + 3) Géographie Aménagement parcours Aménagement études urbaines		
1 ^{ère} année de Mention/MASTER (bac +4) délivrance de la Maîtrise d'Aménagement, mention Urbanisme et Aménagement		
2 ^{ème} année de Mention- Master (bac + 5) Diplôme de Master Spécialité Recherche <i>Villes et sociétés</i>	2 ^{ème} année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master Spécialité Professionnelle <i>Urbanisme et Aménagement Urbain</i>	2 ^{ème} année de Mention-Master (bac + 5) Diplôme de Master Spécialité Professionnelle <i>Politiques urbaines</i>

L'ensemble de la formation, avec une orientation **Etudes Urbaines**, propose des connaissances théoriques articulées à une approche des pratiques professionnelles dans les domaines de l'aménagement et du développement.

Cette formation propose une prise en compte de l'ensemble des champs de l'aménagement, y compris dans les milieux ruraux et naturels. Elle met toutefois particulièrement l'accent sur l'aménagement urbain.

Elle repose sur une formation pluridisciplinaire (géographie, économie, sociologie, droit, histoire, approche politique) ainsi que sur une formation aux pratiques de l'aménagement, afin de préparer les étudiants à un accès au master.

Le cursus de la licence préparatoire au Master « Urbanisme, Aménagement » est organisé en 2 semestres, 5 et 6 correspondants à la dernière année du parcours de licence.

CONTENU DE LA FORMATION

SEMESTRE 5

Objectifs : enseigner les connaissances de base du champ

Les cours et les travaux dirigés programmés du début octobre à fin janvier comprennent 3 UE :

- UE 1 Savoirs appliqués à l'aménagement et l'urbanisme 15 crédits, 105 h

EP1 Histoire urbaine (21 h)

EP2 Géographie urbaine (21 h)

EP3 Sociologie urbaine 1 (21 h)

EP4 Economie urbaine 1 (21 h)

EP5 Institutions et acteurs de l'urbanisme (21 h)

- UE 2 Savoirs propres au champs de l'aménagement et de l'urbanisme : introduction à l'urbanisme 10 crédits, 63 h

EP6 Droit de l'aménagement et de l'urbanisme (21 h)

EP7 Planification et aménagement des espaces urbanisés (21 h)

EP8 Analyse théorique de l'espace aménagé (21 h)

- UE 3 Savoir faire du champ professionnel 5 crédits, 42 h

EP9 Atelier d'initiation au diagnostic territorial (21 h)

EP10 Langue vivante appliquée à l'urbanisme (21 h)

SEMESTRE 6

Objectifs : Introduire aux pratiques professionnelles.

Les cours et les travaux dirigés programmés de février à fin Mai comprennent 3 UE :

- UE 4 : Savoirs propres au champ de l'aménagement et de l'urbanisme : Pratiques de l'aménagement 10 crédits, 84 h

EP11 Pratiques de l'urbanisme opérationnel (21 h)

EP12 Pratiques d'aménagement comparées dans divers pays (21 h)

EP13 Pratiques des politiques du logement et de l'habitat (21 h)

EP14 Transports et aménagement (21 h)

- UE 5 : Savoirs propres au champ de l'aménagement et de l'urbanisme : Pratiques de développement 10 crédits, 84 h

EP15 Pratiques du développement économique (21 h)

EP16 Pratiques du développement architectural et urbain (21 h)

EP17 pratiques du développement local (21 h)

EP18 pratiques du développement durable (21 h)

- UE 6 : Savoir faire du champ professionnel 10 crédits, 63 h

EP19 Atelier d'initiation à la programmation urbaine (21 h)

EP20 Approche des techniques infographiques et cartographiques (42 h)

Total des enseignements : 60 crédits, soit 441 heures

CONDITIONS D'ACCES

Le recrutement s'adresse à des étudiants issus de filières diversifiées :

1. étudiants ayant validé les deux premières années et obtenu au moins 120 crédits ECTS (DEUG) dans des premiers cycles de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art, Sociologie, Economie, Administration Economique et Sociale, Droit, Sciences Politiques, architecture et des diplômes des IEP.
2. étudiants titulaires d'autres diplômes non cités ci-dessus (Khâgne, BTS, DUT, DEUST, etc.) pouvant être admis après examen de leur dossier par la Commission pédagogique. Cette admission tient compte de la nature des contenus des formations suivies par les candidats.
3. En application du décret du 23 août 1985 et de la loi du 20 juillet 1992, le bénéfice de l'admission peut être étendu aux professionnels ayant plus de 5 années d'expérience en urbanisme, aménagement ou gestion urbaine et détenteurs d'un diplôme de niveau Bac. Cette possibilité exceptionnelle reste soumise à l'avis du conseil de la formation. Elle est impérativement liée à un engagement de disponibilité pour suivre l'intégralité du cursus sans dérogation possible.
4. Les candidats étrangers, pour être acceptés, doivent avoir un diplôme équivalent à bac+2 et faire la preuve qu'ils maîtrisent parfaitement la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral (TCF > 400 points).

PRESENTATION DU CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

(SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ANNUELLES)

EP1 – 3BEKHU75 - Histoire urbaine (21 h)

Enseignant : Jean-Luc PINOL (Histoire – Lyon 2)

- Contenu : Le cours n'est pas conçu comme une histoire de la ville, mais vise à donner les éléments nécessaires à la compréhension du développement des villes et de leurs caractères contemporains.

- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP2 – 3BEKGEO5 - Géographie urbaine (21 h)

Enseignant : Charlotte RECOQUILLON

- Contenu : concept de la ville et son évolution. Il analyse le territoire de la ville et son inscription dans l'espace, et donne les outils de lecture (paysages, structures et dynamiques). Il traite ensuite du rôle de la ville, puis de son rôle dans l'organisation de l'espace. Sont également présentés les différents types de villes dans divers pays et systèmes économiques.

- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP3 – 3BEKSOC5 - Sociologie urbaine (21 h)

Enseignant : Ph. CHAUDOIR (IUL- Lyon 2)

- Contenu : Présentation des grands courants de la sociologie, modes d'analyse et problèmes méthodologiques, principaux thèmes de l'analyse sociale de la ville : les politiques de la ville, le logement, les populations, les pratiques et les représentations, la mobilité et les ségrégations.

- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP4 – 3BEKECO5 - Economie urbaine (21 h)

Enseignant : R. VERHAGE (IUL- Lyon 2)

- Contenu : Le cours présente le fonctionnement de la ville dans les approches économiques. Il traite successivement, de façon descriptive et théorique, des fonctions économiques urbaines, de la répartition des villes dans l'espace et de leur croissance. Sont ensuite abordés les aspects de la production de la ville, et en particulier ceux du foncier et de la promotion immobilière.

- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP5 – 3BEKIA75 - Institutions et acteurs de l'urbanisme (21 h)

Enseignant : X

- Contenu : Le cours traite de l'articulation de la dimension politique avec les sciences et techniques de l'aménagement. Il est en particulier centré sur trois champs : l'approfondissement de la notion de politique publique, la question des formes du gouvernement urbain, les modalités contemporaines de la démocratie locale.

- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP6 – 3BEKDRT5 - Droit de l'aménagement et de l'urbanisme (21 h)

Enseignant : D. DURR (Droit - Lyon 2)

- Contenu : Compréhension et utilisation des outils juridiques dans l'aménagement et l'urbanisme, compétences des institutions, dispositions légales applicables dans l'aménagement, procédures d'aménagement et leur mise en oeuvre.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP7 – 3BEKPLA5 - Planification et aménagement des espaces urbanisés (21 h)

Enseignant R. VERHAGE (IUL- Lyon 2)

- Contenu : Présentation des politiques publiques et des outils de planification dans l'aménagement à différents niveaux territoriaux. Nouveaux enjeux et nouvelles démarches de la planification urbaine
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP8 – 3BEKANA5 - Analyse théorique de l'espace aménagé (21 h)

Enseignant : C. MONTES (Géo – Lyon 2)

- Contenu : Approches des théories et des modèles d'analyse des espaces régionaux et urbains afin de proposer une lecture de l'espace aménagé.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu (dissertation ou commentaire de document(s)).

EP9 – 3BEKAI75 - Atelier d'initiation au diagnostic territorial (21 h)

Enseignants : X

- Contenu : L'objectif de l'atelier est de réaliser une étude préalable, similaire à une commande réelle, à la requalification d'un site urbain en tenant compte du statut actuel du site, de son insertion dans l'environnement immédiat comme dans l'agglomération, de son histoire, des conditions d'occupation du sol, des options et directives d'aménagement le concernant ainsi que des projets urbains en cours sur ou à proximité du site, afin de s'initier aux méthodes et d'aboutir à la formulation d'un diagnostic territorial.
- Modalités pédagogiques : travaux dirigés
- Validation : dossier

EP10 – 3BEKLV75 - Anglais appliqué à l'urbanisme

Enseignant : Charlotte RECOQUILLON

- Contenu : Ce cours est donné entièrement en anglais. Il porte sur des sujets variés liés à l'aménagement et l'urbanisme. L'objectif est de familiariser les étudiants avec le vocabulaire de l'aménagement et l'urbanisme en anglais.
- Modalités pédagogiques : Mélange de formes pédagogiques (cours, travail sur documents, présentations des étudiants)
- Validation : contrôle continu

EP11 – 3BEKPU76 - Pratiques de l'urbanisme opérationnel (21 h)

Enseignant : R. VERHAGE (IUL- Lyon 2)

- Contenu : Le cours présente les outils et les aspects fonciers et financiers de l'aménagement urbain. Il est précisé comment ces outils et démarches sont mis en pratique. Sont également traitées les politiques et les outils de réhabilitation des quartiers anciens et des quartiers sociaux.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP12 – 3BEKAM76 - Pratiques d'aménagement comparées dans divers pays(21 h)

Enseignant : E. VERDEIL (CNRS)

- Contenu : Présenter la diversité des situations et des pratiques d'aménagement dans les pays étrangers. Souligner la diversité institutionnelle des approches de l'aménagement et les convergences d'enjeux.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP13 – 3BEKPP76 – Pratique des politiques du logement et de l'habitat (21 h)

Enseignant : Laurence ROCHER

- Contenu : Le cours retrace les étapes successives de la constitution d'une politique du logement en France, présente les modalités et leviers d'action utilisés, en soulignant leurs effets et les enjeux urbains et sociaux qu'ils soulèvent.
- Modalités : cours
- Validation : contrôle continu

EP14 – 3BEKTRA6 - Transports et aménagement (21 h)

Enseignant : B. FAIVRE D'ARCIER (LET – Lyon 2)

- Contenu : Le cours traite du rôle des transports dans l'aménagement de l'espace aménagé. Après avoir analysé le phénomène de la mobilité des hommes et des marchandises, il traite des politiques de développement et de gestion des transports dans des contextes régionaux et urbains.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : contrôle continu

EP15 – 3BEKPE76 - Pratiques du développement économique (21 h)

Enseignant : Rachel LINOSSIER (Université Grenoble 2 IUT 2)

- Contenu : Ce cours constitue une introduction aux politiques de développement économiques conduites par les gouvernements urbains dans les grandes villes européennes. Après un cadrage historique, seront présentés les objectifs de ces politiques, les ressources mobilisées ainsi que les dispositifs d'action mis en œuvre pour les atteindre.
- Modalités pédagogiques : cours
- Validation : devoir en temps limité ou dossier

EP16 – 3BEKPT76 - Pratiques du développement architectural et urbain (21 h)

Enseignant : Charlotte RECOQUILLON

- Contenu : Ce cours présente une approche de l'espace urbain par les formes urbaines. Les principaux éléments théoriques qui permettent une lecture de l'espace urbain seront d'abord présentés, puis appliqués lors d'un travail de terrain. Une attention particulière est portée sur la façon dont ces éléments peuvent être mobilisés dans l'élaboration des projets urbains.
- Modalités pédagogiques : cours et travaux dirigés
- Validation : contrôle continu

EP17 – 3BEKPR76 - Pratiques du développement local (21 h)

Enseignant : Emmanuelle BONERANDI (ENS-LSH)

- Contenu : Le cours aborde dans un premier temps les principes et les modèles du développement local. Cette première approche permet de définir et de contextualiser le développement local. Dans un second temps, le cours se concentre sur la mise en pratique du développement local. Sont abordés les enjeux du développement local, les stratégies des acteurs, les modalités de mise en œuvre d'une démarche globale, la notion de projet de développement local. Dans une troisième partie, le cours aborde plus particulièrement les territoires du développement local dans le contexte de l'élargissement et des objectifs européens de cohésion économique, sociale et territoriale.
- Modalités pédagogiques : cours

- Validation : contrôle continu

EP18 – 3BEKDD76 - Pratiques du développement durable (ville et environnement) (21 h)

Enseignant : Laurence ROCHER

- Contenu : A partir d'entrées thématiques (l'eau, les déchets, l'air, le climat), le cours traite du lien entre les milieux urbanisés et l'environnement. Il met notamment en évidence les enjeux selon lesquels ils se sont posés comme problèmes publics (propreté et hygiène, nuisances, pollutions, risques, qualité de vie, santé) et les modalités selon lesquelles ils ont été et sont pris en charge.

- Modalités pédagogiques : cours magistral

- Validation : contrôle continu

EP19 – 3BEKAI76 - Atelier d'initiation à la programmation urbaine (21 h)

Enseignants : Ph. CHAUDOIR et enseignants divers (IUL- Lyon 2)

- Contenu : la programmation consiste à choisir quels sont les principaux objectifs que l'on peut assigner à l'aménagement futur d'un site urbain. Il s'agit notamment de déterminer la ou les vocations futures du site, d'étudier des hypothèses d'aménagement en tenant compte des mutations en cours et des projets existants dans son environnement et en s'inspirant d'exemples d'aménagement comparables. Le travail d'atelier doit permettre de s'initier aux méthodes de la programmation et d'aboutir à la formulation d'un parti d'aménagement.

- Modalités pédagogiques : travail dirigé

- Validation : dossier

UE20 – 3BEKAT76 - Approche des instruments techniques de l'aménagement (42 h)

Enseignant : X

- Contenu : Le traitement et l'utilisation des données statistiques appliqué aux sujets d'aménagement. L'utilisation des outils de la cartographie, de la photo-interprétation, de l'informatique et de l'infographie dans l'aménagement. Représentation des fonctions urbaines, des structures spatiales par des outils graphiques et des approches multivariées

- Modalités pédagogiques : cours magistral

- Validation : contrôle continu
